



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CRAJEP OCCITANIE
18 AVRIL 2019, DE 10H A 13H
MJC DE LEZIGNAN CORBIERES**

Membres titulaires et suppléants présents :

Hervé Guégan, Président (Ligue de l'enseignement), Charles Vangelista (Familles rurales), Daniel Jean-Pierre (FMJC), Pierre Bourgeois (SGDF), Sophie Baudriller (UFCV), Marc Bru (URJPA), Josiane Ricard (Les Francas), Marie Paya (MRJC), Emilie Taberly (URHAJ), Marie-Claude Baniol (UF Centres sociaux), Soizic Ghandour (AFEV), Mathieu Betton (AROEVEN), François Maynadier et Michel Baby (URPEP), Jean-Pierre Pichounel (Léo Lagrange), Séverine Guillaume (OCCE), Stéphane Garros (Scouts Musulmans de France).

Invitée : *Marianne Loiseau-Nail, directrice du CRAJEP.*

Excusés et pouvoirs :

Christophe Lebègue (EEDF), François Moreaux (CEMEA), Claudine Périé (Les Francas), Jean Huet et Guillaume Bégon (Les Petits Débrouillards), Michel Connan (Cotravaux), Kévin O'Sullivan (Léo Lagrange), Pascal Bailleau (Les Foyers ruraux).

Kamyar Majdfar (LEC GS) donne pouvoir à l'URHAJ, Line Colson (Peuple et Culture) donne pouvoir aux Francas, Christine Lowy (FNCTA) donne pouvoir à l'UFCV, André Guinvarch (CRAFAL) donne pouvoir à La Ligue de l'enseignement.

La liste d'émargement est annexée au présent compte-rendu.

Le Président rappelle l'ordre du jour du Conseil d'administration :

- Approbation du compte-rendu de CA du 06/12/18.
- Compte-rendu du séminaire du CA du 14/02/19, suites à donner, validation de la feuille de route et du programme de travail pour 2019.
- Préparation de l'AG et du CA électif du 17/06/19 à l'Hôtel de Région de Montpellier :
 - Arrêt des comptes 2018, présentation du bilan financier 2018 (compte de résultat et bilan) et du compte-rendu d'activité 2018.
- Point divers.

Le quorum visé à l'article 5 des statuts du CRAJEP OCCITANIE étant réuni, le Conseil d'administration peut valablement délibérer.

Avec 16 associations présentes, 4 associations représentées sur 27 adhérents en 2019, plus de la moitié des membres sont présents ou représentés.

1. Approbation du compte-rendu du CA du 6 décembre 2018 :

Le compte-rendu du CA est joint dans le dossier de séance et est soumis à l'approbation du CA.

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés (20 voix pour, 0 contre, 0 abstention).

2. Compte-rendu du séminaire du CA du 14/02/19, suites à donner, validation de la feuille de route et du programme de travail pour 2019 :

Marianne Loiseau-Nail présente le compte-rendu du séminaire, validé par le Bureau.

Elle présente également la feuille de route et les suites à donner du séminaire :

- ➔ Feuille de route à faire valider par le CA du CRAJEP du 18 avril 2019 : Proposer un programme de travail pour construire la parole politique du CRAJEP, à partir des sujets prioritaires identifiés lors du séminaire (sujets à porter en interne et à renvoyer aux pouvoirs publics).
- ➔ Point d'étape à faire lors de l'AG du CRAJEP le 17 juin 2019, puis évaluation de la feuille de route à fin 2019 (anticiper /plan d'orientation du CRAJEP 2017/2019 = nouvelles orientations politiques et stratégiques à définir pour le CRAJEP à compter de 2020).
- ➔ En appui sur les différents sujets prioritaires identifiés, mettre en place les espaces d'échange, de débat et de travail au niveau du CRAJEP, pour alimenter et construire cette parole et pour être en mesure de pouvoir la porter auprès de nos partenaires.

Nécessité de mieux partager nos ressources internes pour les mettre à disposition du CRAJEP.

Possibilité de présenter lors de CA notamment, les activités des membres sur nos différents sujets prioritaires pour alimenter la réflexion.

La feuille de route est validée mais elle sera à alléger en fonction de nos moyens réels et capacités de mobilisation.

3. Préparation de l'AG et du CA électif du 17/06/19 à l'Hôtel de Région de Montpellier (salle Tailhades) :

- **Arrêt des comptes 2018, présentation du bilan financier 2018 (compte de résultat et bilan) et du compte-rendu d'activité 2018 :**

Remarques sur les comptes :

Le taux de valorisation des indemnités kilométriques pour le CRAJEP sera à valider lors de la prochaine AG de façon à se baser sur le barème des impôts.

Les frais de location copieurs sont très importants, le CRAJEP devra réfléchir à investir dans l'achat d'un photocopieur à l'issue du bail actuel, en 2021.

Les comptes 2018 sont arrêtés et seront présentés en l'état à l'AG.

- **Présentation du budget prévisionnel 2019**, qui n'intègre pas l'AO Région/CRJ.
- **Renouvellement du CA du CRAJEP et préparation de l'élection du Bureau.**

L'appel à candidatures sera lancé avec la convocation au CA et à l'AG.

Hervé Guégan fait savoir qu'il se représentera sur le poste de Président. Un tour de table est fait pour avoir le positionnement des actuels membres du Bureau.

Nécessité de ne pas avoir le même niveau de débat en CA et en Bureau.

Proposition d'aller vers la mise en place d'un Bureau plus restreint (13 membres actuellement), avec des postes et des délégations claires.

- **Organisation de la journée et temps de travail interne à prévoir :**
- 10h-13h : **Temps de travail interne sur nos relations avec les pouvoirs publics.**
- 13h-14h : Buffet
- 14h-16h : AGO ouverte aux partenaires
- 16h-17h : Conseil d'administration (élection du Bureau).

Réfléchir à une animation différente et « moins institutionnelle » de l'AG. Marianne se rapprochera de Sophie Baudriller et de Pierre Bourgeois pour concevoir une organisation et une animation dynamique et participative.

Formaliser un temps de compte-rendu de mandat de nos représentants au CESER lors de la présentation du rapport d'activité.

4. Points divers :

- **Information sur l'Appel d'offres Région, Accompagnement à l'animation du CRJ :**

Pour rappel, le CRAJEP s'est positionné sur les 2 lots de cet AO, le lot 1 (accompagnement à l'animation des séances plénières) et le lot 2 (accompagnement à l'animation des rencontres thématiques et territoriales), dans le cadre d'une réponse collective et en présentant un dispositif global de coordination qui nous paraît cohérent, les 2 lots ne pouvant à notre sens, être dissociés.

La Région nous indique que du retard a été pris et que les dossiers sont toujours en cours d'instruction au niveau de la Direction de la commande publique, qui est en train de demander des renseignements ou pièces complémentaires à certains candidats. Les réponses ne seront pas données début avril, comme indiqué dans un 1^{er} temps, et nous n'avons pas plus d'indication sur le nouveau calendrier.

Il est possible le CRAJEP soit retenu seulement sur un lot, ce qui risquerait de mettre le CRAJEP dans une situation compliquée en termes de moyens dédiés de coordination, d'organisation avec ses réseaux membres et de délai, en sachant qu'il nous sera sans doute difficile voire impossible, de nous désister, si des fois nous étions retenus sur l'un des lots.

Il faudra regarder cette possibilité de nous désister, même si cette option paraît peu probable.

- **Point sur l'état des lieux du CRAJEP :**

Une relance a été faite auprès des associations qui n'ont pas transmis le tableau des données. Il est possible que nous n'ayons les retours de certaines données pour 3 à 4 associations. Nous verrons si nous pouvons reprendre à minima les données 2016, transmises en 2017. En fonction de l'état d'avancement du travail de consolidation, de mise en forme et d'analyse des données, nous verrons si nous pourrions prévoir ou pas une présentation des premiers résultats lors de l'AG du 17 juin.

- **Point sur les commissions thématiques et groupes de travail :** travaux en cours, nouvelles commissions...

- **Retour sur la rencontre avec l'ARML du 25/03 et demande de collaboration (cf. compte-rendu de la rencontre) :**

Le CRAJEP ne prendra pas part directement au projet du PIC 100% Inclusion proposée par l'ARML. Son implication consistera en une information sur le projet auprès de son réseau associatif, afin de permettre aux associations intéressées de se rapprocher des missions locales, pour la mise à disposition de prestations.

- **Retour sur la rencontre avec le CRIJ Occitanie du 12/04 (cf. compte-rendu de la rencontre).**

- **Représentation au CESER :** Indemnités CESER, proposition de modification et d'avenant à la convention de partenariat CRAJEP/MRJC.

Avec 3 abstentions, la décision de modifier la convention avec le MRJC est prise à la majorité des membres présents et représentés. Le CA acte le principe d'une modification du reversement des indemnités CESER concernant Amélie Vigroux, représentante du CRAJEP au CESER, mandatée par le MRJC. Le principe serait le suivant :

- Versement direct par la Région des indemnités CESER à Amélie Vigroux
- Reversement par Amélie Vigroux d'une partie de ses indemnités au MRJC
- Reversement par le MRJC de 30% des indemnités au CRAJEP selon le taux établi.